



Remboursement trop perçu par assurance

Par **Mickael6974**, le **26/01/2017 à 20:39**

Bonjour.rnrnCela fait 6 mois que mon assureur me prélevé pour un contrat moto, alor que j'ai vendu cette moto et leurs ai transmis le certificat de cession le jour même de la vente. Mon assureur m'a informé que j'allais etre remboursé en etant moins prélevé tous les mois pendant 12 mois. Je leurs ai demandé de me rembourser la somme indue d'un seul coup, mais ils refusent de le faire. Sont ils dans leurs droit ?

Par **chaber**, le **26/01/2017 à 20:46**

bonjourrnrn[citation]que j'ai vendu cette moto et leurs ai transmis le certificat de cession le jour même de la vente. [/citation]rnsi vous avez demandé la résiliation pour vente l'assureur ne devrait plus effectuer de prélèvement sur ce ce poste.rnrn[citation]Je leurs ai demandé de me rembourser la somme indue d'un seul coup, mais ils refusent de le faire.[/citation]refus pour quel motif?rnrnEtes vous prélevé pour d'autres contrats chez cet assureur?